

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



11163742

Tribunal de Commerce

1 8 OCT. 2011

CHARLEROI

Greffé

N° d'entreprise : 0444.787.065

Dénomination

(en entier) : **Alumatic**

Forme juridique : Société Anonyme

Siège : rue du Vieux Campinaire 42 - 6220 Fleurus

Objet de l'acte : **Renouvellement de mandats**

Extrait du Conseil d'Administration du 16 août 2011

• Le conseil d'administration décide de proposer à l'assemblée générale ordinaire de renouveler le mandat d'administrateur, dont la mission se termine, des personnes suivantes pour une période qui finira immédiatement après l'assemblée générale de l'année 2017 :

- Monsieur Frédéric Agneessens, rue Strimelle 34A à 6040 Jumet

□ - Monsieur Jean-Michel Agneessens, chemin de la Carrière 21 bte 13 à 1420 Braine-l'Alleud

Extrait du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 13 septembre 2011

A l'unanimité des voix, le conseil renomme pour une période qui commence maintenant et qui prendra fin immédiatement après la réunion de l'année de 2017:

- Monsieur Frédéric Agneessens, rue Strimelle 34A à 6040 Jumet, comme administrateur délégué et comme président du conseil d'administration.

En cette qualité, l'administrateur délégué représentera la société en droit et en dehors du droit, conformément aux statuts.

En cette qualité, l'administrateur délégué disposera également de la signature sociale sans limitation de montant pour toutes les opérations de la gestion journalière.

Auprès des banques et auprès des entreprises d'utilité publique, cela signifie entre autres : l'administrateur délégué pourra notamment ouvrir tous comptes auprès des banques ou de l'administration des comptes chèques postaux, effectuer et approuver toutes les opérations sur les comptes ouverts, résilier et clôturer des comptes, en encaisser le solde, quel que soit le montant. Il représentera également la société pour toutes les opérations auprès des entreprises d'utilité publique, telles que les chemins de fer, la poste, le téléphone, l'électricité, l'eau et autres.

Monsieur Frédéric Agneessens, susmentionné, déclare accepter le mandat qui lui a été confié

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 28/10/2011 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature